

Fiche de poste

Agent de médiation, de prévention et de sécurité des personnes et des biens (Poste de nuit)

1. Identification du poste

Fonction	Agent de médiation, de prévention et de sécurité des personnes et des biens
Service	Sécurité
Code métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière	30L20 30L40
Correspondance statutaire	Catégorie C

2. Présentation de l'établissement

Situé sur le territoire de santé du Littoral, le Centre Hospitalier de Dunkerque (CHD) est l'établissement support du GHT du Dunkerquois et l'Audomarois, en coopération très étroite avec le CHU de Lille. Le CHD est un établissement de santé certifié classe A par la HAS.

Au sein d'un campus de 6 hectares en cœur de ville, le CHD propose :

- des activités de court séjour de médecine et de chirurgie avec un plateau technique de haut niveau,
- les activités de Gynécologie-Obstétrique, de Néonatalogie et d'Orthogénie depuis le 13 septembre 2018 au sein de la nouvelle maternité,
- un hébergement médico-social (EHPAD)
- un Institut des Formations en Santé (IFS)
- un Centre de Planification
- un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

Au 1er janvier 2022, la capacité d'accueil du CHD s'élève à 759 lits et places, dont 482 lits MCO. L'établissement est organisé en 6 pôles d'activités cliniques et médico-techniques.

Budget d'exploitation 2022 (tous budgets confondus) : 205 000 000 €.

Le CHD emploie, en 2021, 1875 professionnels non médicaux et 211 professionnels médicaux.

3. Mission et activités

Mission générale

L'agent de médiation, de prévention et de sécurité des personnes et des biens fait partie de l'équipe de sécurité incendie du CHD.

Il exerce principalement des postes de travail au titre de ses missions de prévention et de sécurité des personnes et des biens. Dans ce cadre, il est affecté au Service d'Accueil et d'Urgence (SAU) mais il peut intervenir ponctuellement sur l'ensemble du bâtiment principal et de façon exceptionnelle sur l'ensemble du site. Il est alors affecté spécifiquement au soutien des services de soins dans la prévention et la gestion des conflits et il participe activement à la lutte contre les dégradations, les sabotages, les vols et agressions (point 3.1).

Toutefois, il est aussi amené à exercer des postes de travail au titre de ses missions SSIAP (point 3.2 à 3.4) sur l'ensemble du site.

3.1. Assurer la prévention et la sécurité des personnes et des biens.

- Accueil, conseil, assistance et orientation du public.
- Surveillance générale, maintien de l'ordre et du calme.
- Participation à la lutte contre les dégradations, sabotages, vols et agressions.
- Soutien aux services de soins dans la prévention et la gestion des conflits.
- Gestion par la médiation, en soutien au personnel soignant, des personnes agitées.
- Reconduite hors de l'établissement des intrus.
- Intervention en cas de trouble public et appel si nécessaire aux forces de l'ordre.
- Rédaction des rapports d'intervention correspondants.
- Renfort, en tant que de besoin, de l'équipe SSIAP en poste, en cas d'évènement particulier nécessitant un renfort immédiat ponctuel : départ de feu, agression, situation d'urgence, ...

3.2. Assurer la sécurité incendie de l'ensemble du CHD.

- Réception et traitement des appels téléphoniques d'urgence.
- Accueil et guidage des pompiers ainsi que les différents services de secours.
- Intervention, traitement des alarmes et des dérangements des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) sur l'ensemble des bâtiments du CHD.
- Enregistrements des évènements et des incidents sur la main courante sécurité.
- Gestion de la vacuité des cheminements d'évacuation (issues de secours, couloirs) et des accès pompiers (contrôle du stationnement des véhicules).
- Réalisation ou pilotage de la maintenance préventive et curative des installations liées à la sécurité incendie.
- Signalement au chef de poste sécurité incendie (SSIAP2) de tout manquement aux règles de sécurité dans l'établissement.
- Contribution au bon fonctionnement du service sécurité.
- Gestion du SSI (lecture des tableaux de signalisation, etc. ...).
- Application et mise en application des consignes de sécurité.
- Mise en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité sur intervention incendie.
- Sensibilisation des employés à la sécurité incendie.
- Réalisation des levées de doute en cas d'alarme incendie.
- Intervention pour protection incendie de l'hélistation en cas d'arrivée et de départ d'un hélicoptère.
- Rédaction de procédures, consignes, mode opératoire, etc...
- Mise à jour des plans d'évacuation et d'intervention.

3.3. Assurer la sécurité des biens et des personnes.

- Secours à victimes et assistance à personnes.
- Mise à niveau des cabines ascenseurs, désincarcération des personnes.
- Mise en place de balisage de sécurité.
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux.
- Coordination du protocole de recherches de patients (fugues).
- Gestion des alarmes intrusion.
- Gestion de la vidéo surveillance.
- Application et mise en application des consignes du « PLAN VIGIPIRATE ».
- Assistance au personnel soignant dans la gestion des situations d'agitation.
- Reconduite hors de l'établissement des intrus.
- Intervention en cas de trouble public et appel si nécessaire aux forces de l'ordre.

3.4. Assurer les missions complémentaires du service de sécurité incendie.

- Ouverture des accès aux locaux du CHD.
- Ouverture et fermeture des accès de l'hôpital.
- Réception et orientation des appels téléphoniques externes et internes.
- Réception et transmission des messages d'alarme technique.
- Gestion des accès aux entreprises extérieures par délivrance de badges.
- Accueil, conseil, assistance et orientation du public.
- Gestion des clés et des différents cléfiers du CHD.
- Gestion des vestiaires centraux.
- Participation aux divers plans de secours interne à l'hôpital (Plan Blanc, NRBC, ORSEC).

4. Compétences requises

Savoir-faire requis

Autonomie
Esprit d'initiative
Sens du travail en équipe
Capacité d'adaptation

Capacités d'écoute
Capacités relationnelles
Capacité à gérer les imprévus

Savoirs requis

Description	Niveau de connaissance
Expérience en tant qu'agent de sécurité incendie (SSIAP 1)	Connaissance opérationnelles
Expérience en tant qu'agent de prévention et de sûreté	Connaissances opérationnelles
Sens du travail en équipe	Connaissance opérationnelles
Connaissances de bases de la réglementation des établissements recevant du public	Connaissances générales
Connaissances et maîtrise de toutes les procédures et consignes liés à la sécurité	Connaissance opérationnelles
Professionalisme face aux situations à risques	Connaissance opérationnelles
Bonne connaissance des infrastructures du CHD et de sa topologie	Connaissance opérationnelles

5. Position dans la structure

Autorités hiérarchiques

N+1 : Responsable sécurité

N+2 : Ingénieurs des services techniques

Autorités fonctionnelles

Chef d'équipe de sécurité incendie (SSIAP2)

Cadre de santé de garde

Médecins du service des urgences

Liens fonctionnels

Liens fonctionnels internes au service :

Responsable sécurité (SSIAP 3)

Chef d'équipe de sécurité incendie (SSIAP2)

Liens fonctionnels externes au service :

Ensemble du personnel de l'hôpital

Liens fonctionnels externes au Centre hospitalier

Patients et visiteurs du Centre Hospitalier

Forces de l'ordre

6. Contraintes de fonctionnement

Temps de travail

Horaires spécifiques de nuit en poste de 12h

Horaires en poste de 8h00 pour les missions SSIAP

Autres contraintes de fonctionnement

Rappel possible du personnel en cas de déclenchement de plan de secours

7. Nature et niveau de formation

Diplôme de SSIAP 1 ou SSIAP 2 en cours de validité

Diplôme CQP APS ou équivalent souhaité

Diplôme PSC1 acquis depuis moins de 2 ans ou PSE1 ou SST en cours de validité.

Habilitation électrique nécessaire sur les sites d'exercice de l'emploi.